



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Fonctionnement

Question au Gouvernement n° 1805

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. René Carpentier.

M. René Carpentier. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, les enseignants qui viennent d'exprimer massivement leur inquiétude ont la confiance des parents, qui savent que toute atteinte dans un domaine aussi essentiel que l'éducation nationale met en péril l'avenir de la jeunesse.

Les crédits des enseignements scolaires - écoles, collèges, lycées - stagnent en francs courants, ce qui signifie, compte tenu des habituelles annulations de crédits, une réduction budgétaire.

Pire, pour la première fois depuis fort longtemps, le solde net du nombre de postes d'enseignants est négatif de presque 5 000 emplois.

Alors que les tout récents chiffres accusent une aggravation très préoccupante du chômage, que la baisse démographique dans les lycées et collèges est dérisoire et devrait être mise à profit pour réduire la surcharge des classes, qui comptent parfois jusqu'à quarante élèves, pour améliorer les conditions d'enseignement et assurer un meilleur encadrement notamment en zones sensibles, ce sont des milliers de maîtres auxiliaires qui sont mis au chômage, des milliers de postes d'enseignants stagiaires qui sont supprimés dans les premier et second degrés, sans compter la liquidation de la moitié des emplois d'assistants étrangers.

Nombre d'enfants de moins de trois ans ne trouvent pas de place à l'école maternelle. L'allocation de rentrée scolaire versée aux familles vient d'être amputée de 500 francs. Des cas de malnutrition font leur apparition dans le milieu scolaire, des familles de plus en plus nombreuses ne pouvant plus financer les cantines scolaires. Des enfants ne mangent plus le midi !

Cette situation n'est pas acceptable, et ne peut pas durer. Des moyens plus importants sont indispensables pour renover le service public de l'éducation nationale et pour que celui-ci assure à tous les jeunes un accès égal au savoir et un emploi qualifié.

Monsieur le ministre, allez-vous procéder aux créations d'emplois nécessaires ? Dans la négative, vous mériterez le titre de champion toutes catégories en matière de licenciements, ceux-ci représentant 89 % du total des suppressions d'emplois dans la fonction publique. Par ailleurs, allez-vous enfin prendre les mesures qui s'imposent pour répondre à l'attente des enseignants, des familles et surtout de notre jeunesse ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, je vais m'efforcer, si vous êtes sincère,...

M. René Carpentier. Je le suis !

M. Jean-Pierre Brard. Vous-même, l'êtes-vous, monsieur le ministre ?

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ... de vous rassurer - et je veux bien vous faire crédit sur ce point - et, si vous êtes de moins bonne foi, de vous démentir.

Dans les deux cas, monsieur Carpentier, je suis persuadé que les chiffres et les faits que je vais avancer recueilleront votre attention.

Les maîtres auxiliaires sont des remplacements. Les gouvernements successifs ont fait le choix de la réduction de l'auxiliaariat. Voilà dix ans que nous sommes engagés dans la réduction de l'auxiliaariat,...

M. Jean-Yves Le Deaut. Et les heures supplementaires !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. ... et donc dans le remplacement d'auxiliaires par des titulaires. Ce sont d'ailleurs souvent les memes. Cette annee, plus de 5 000 maitres auxiliaires ont ete recus au concours specifique que nous avons cree.

Mme Martine David. Et les 15 000 qui restent sur le pave ?

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Vous conviendrez avec moi, monsieur Carpentier, qu'il est normal qu'il y ait moins de remplacements a assurer quinze jours apres la rentree qu'il n'y en a au mois de juin. Cela parait de bon sens. Et je suis pret a vous apporter les preuves...

M. Jean-Yves Le Deaut. Et les heures supplementaires ?

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. ... que les maitres auxiliaires n'ayant pas retrouve de poste ne sont pas plus nombreux cette annee que l'annee precedente. Les differences dont vous faites etat ne portent pas sur la meme periode. Vous ne pouvez vous referer au mois de juin,...

M. Jean-Pierre Brard. C'est de l'epicerie, ca !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. ... et prendre en compte des maitres auxiliaires qui ont effectue un remplacement de trois semaines.

De plus, nous avons signe un accord avec le ministre de la fonction publique pour que les auxiliaires ayant quatre ans d'anciennete puissent devenir titulaires de l'education nationale. Cet accord sera respecte, et j'ai la conviction qu'il le sera; je suis le premier a l'avoir applique par le biais du groupement d'heures supplementaires, qui permet de creer des emplois.

M. Francois Rochebloine et M. Jean-Paul Virapoulle. Tres bien !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Telle est la premiere assurance que je tenais a vous donner.

J'en viens a la deuxieme. Depuis que je suis ministre, j'ai cree...

M. Christian Bataille. Vous etes un ministre qui a beaucoup d'aplomb !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. ... les budgets votes par l'Assemblee ont permis de creer 13 800 emplois dans le primaire et le secondaire. Or durant ce laps de temps, le nombre des eleves a baisse de plusieurs centaines de milliers. Il etait normal que, un jour ou l'autre, on essaie de proceder a une adaptation.

Je prends un engagement: pas un poste d'enseignement, pas un poste d'encadrement ne sera touche par ces reductions !

M. Christian Bataille. Galejade !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. C'est uniquement - et j'en apporterai la preuve - l'organisation de l'education nationale qui permettra de degager des marges de meilleure gestion.

Vous dites que c'est la premiere fois depuis fort longtemps que l'on supprime des postes; d'autres affirment que c'est la premiere fois depuis la Liberation. Dois-je vous rappeler que, dans les memes conditions, 1 800 postes avaient ete supprimes par un gouvernement precedent: celui de M. Fabius, en 1984-1985 ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

## Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Rene Carpentier.

M. Rene Carpentier. Monsieur le ministre de l'education nationale, les enseignants qui viennent d'exprimer massivement leur inquietude ont la confiance des parents, qui savent que toute atteinte dans un domaine aussi essentiel que l'education nationale met en peril l'avenir de la jeunesse.

Les credits des enseignements scolaires - ecoles, colleges, lycees - stagnent en francs courants, ce qui signifie, compte tenu des habituelles annulations de credits, une reduction budgetaire.

Pire, pour la premiere fois depuis fort longtemps, le solde net du nombre de postes d'enseignants est negatif de presque 5 000 emplois.

Alors que les tout recents chiffres accusent une aggravation tres preoccupante du chomage, que la baisse

demographique dans les lycées et collèges est dérisoire et devrait être mise à profit pour réduire la surcharge des classes, qui comptent parfois jusqu'à quarante élèves, pour améliorer les conditions d'enseignement et assurer un meilleur encadrement notamment en zones sensibles, ce sont des milliers de maîtres auxiliaires qui sont mis au chômage, des milliers de postes d'enseignants stagiaires qui sont supprimés dans les premier et second degrés, sans compter la liquidation de la moitié des emplois d'assistants étrangers.

Nombre d'enfants de moins de trois ans ne trouvent pas de place à l'école maternelle. L'allocation de rentrée scolaire versée aux familles vient d'être amputée de 500 francs. Des cas de malnutrition font leur apparition dans le milieu scolaire, des familles de plus en plus nombreuses ne pouvant plus financer les cantines scolaires. Des enfants ne mangent plus le midi !

Cette situation n'est pas acceptable, et ne peut pas durer. Des moyens plus importants sont indispensables pour renover le service public de l'éducation nationale et pour que celui-ci assure à tous les jeunes un accès égal au savoir et un emploi qualifié.

Monsieur le ministre, allez-vous procéder aux créations d'emplois nécessaires ? Dans la négative, vous mériterez le titre de champion toutes catégories en matière de licenciements, ceux-ci représentant 89 % du total des suppressions d'emplois dans la fonction publique. Par ailleurs, allez-vous enfin prendre les mesures qui s'imposent pour répondre à l'attente des enseignants, des familles et surtout de notre jeunesse ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, je vais m'efforcer, si vous êtes sincère,...

M. René Carpentier. Je le suis !

M. Jean-Pierre Brard. Vous-même, l'êtes-vous, monsieur le ministre ?

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ... de vous rassurer - et je veux bien vous faire crédit sur ce point - et, si vous êtes de moins bonne foi, de vous démentir.

Dans les deux cas, monsieur Carpentier, je suis persuadé que les chiffres et les faits que je vais avancer recueilleront votre attention.

Les maîtres auxiliaires sont des remplaçants. Les gouvernements successifs ont fait le choix de la réduction de l'auxiliaariat. Voilà dix ans que nous sommes engagés dans la réduction de l'auxiliaariat,...

M. Jean-Yves Le Deaut. Et les heures supplémentaires !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ... et donc dans le remplacement d'auxiliaires par des titulaires. Ce sont d'ailleurs souvent les mêmes. Cette année, plus de 5 000 maîtres auxiliaires ont été reçus au concours spécifique que nous avons créé.

Mme Martine David. Et les 15 000 qui restent sur le pavé ?

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Vous conviendrez avec moi, monsieur Carpentier, qu'il est normal qu'il y ait moins de remplacements à assurer quinze jours après la rentrée qu'il n'y en a au mois de juin. Cela paraît de bon sens. Et je suis prêt à vous apporter les preuves...

M. Jean-Yves Le Deaut. Et les heures supplémentaires ?

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ... que les maîtres auxiliaires n'ayant pas retrouvé de poste ne sont pas plus nombreux cette année que l'année précédente. Les différences dont vous faites état ne portent pas sur la même période. Vous ne pouvez vous référer au mois de juin,...

M. Jean-Pierre Brard. C'est de l'épicerie, ça !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ... et prendre en compte des maîtres auxiliaires qui ont effectué un remplacement de trois semaines.

De plus, nous avons signé un accord avec le ministre de la fonction publique pour que les auxiliaires ayant quatre ans d'ancienneté puissent devenir titulaires de l'éducation nationale. Cet accord sera respecté, et j'ai la conviction qu'il le sera; je suis le premier à l'avoir appliqué par le biais du groupement d'heures supplémentaires, qui permet de créer des emplois.

M. François Rochebloine et M. Jean-Paul Virapoulle. Très bien !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Telle est la première assurance que je tenais à vous donner.

J'en viens à la deuxième. Depuis que je suis ministre, j'ai créé...

M. Christian Bataille. Vous êtes un ministre qui a beaucoup d'aplomb !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ... les budgets votés par l'Assemblée ont permis de créer 13 800 emplois dans le primaire et le secondaire. Or durant ce laps de temps, le nombre des élèves a baissé de plusieurs centaines de milliers. Il était normal que, un jour ou l'autre, on essaie de procéder à une adaptation.

Je prends un engagement: pas un poste d'enseignement, pas un poste d'encadrement ne sera touché par ces réductions !

M. Christian Bataille. Galejade !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est uniquement - et j'en apporterai la preuve - l'organisation de l'éducation nationale qui permettra de dégager des marges de meilleure gestion.

Vous dites que c'est la première fois depuis fort longtemps que l'on supprime des postes; d'autres affirment que c'est la première fois depuis la Libération. Dois-je vous rappeler que, dans les mêmes conditions, 1 800 postes avaient été supprimés par un gouvernement précédent: celui de M. Fabius, en 1984-1985 ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Carpentier René](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1805

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 octobre 1996, page 5062

**Réponse publiée le :** 3 octobre 1996, page 5062

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 octobre 1996